

VOUS ÊTES INTERVENANT DANS :
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL
LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE OU PARA MÉDICALE
LE SECOURS OU LA SÉCURITÉ
LE TRANSPORT DE VOYAGEURS
L'ÉDUCATION ET LA PRÉVENTION

**UNE VICTIME
DE HARCÈLEMENT
OU D'AGRESSION
SEXISTE / SEXUELLE
VOUS DEMANDE
DE L'AIDE**



- Filature, menaces, injures à caractère sexiste et / ou sexuel ;
- attouchement, frotteurisme, exhibitionnisme ;
- tentative de viol, viol.

En cas d'urgence ou de flagrant délit, composez le 17

QUELLE ATTITUDE ADOPTER :

- Instaurer un climat de confiance et de confidentialité en se mettant à l'écart, dans un endroit calme et sécurisant dans la mesure du possible.
- Écouter avec bienveillance : ne pas juger, ne pas banaliser ni minimiser les faits et ne pas questionner sur la réalité et les circonstances des faits (ce sera le travail d'enquête des officiers de police judiciaire).
- Ne pas culpabiliser la victime : quelles que soient les circonstances des faits, **aucun comportement, aucune parole ni aucune tenue ne justifie ni n'excuse les violences. L'AUTEUR EST LE SEUL COUPABLE.**
- Rappeler que les actes et paroles dénoncés sont interdits et punis par la loi (<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>).
- Demander à la personne si elle a besoin d'aide et de quelle nature : mise à l'abri, réconfort, soins, dépôt de plainte et mise en relation avec les forces de l'ordre...
- Distinguer et prioriser les urgences tout en respectant le souhait de la personne victime.
- Proposer à la personne victime si besoin de téléphoner.
- Remettre le flyer à destination des personnes victimes.

VERS QUI ORIENTER LA VICTIME :

1. Pour déposer plainte

- Auprès du commissariat de police ou dans la brigade de gendarmerie proche de son domicile :
<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police>
Hôtel de Police de Rouen : 7 rue Brisout de Barneville
tél. : 02 32 81 25 00 | contact psychologue : 02 32 81 43 44
Hôtel de Police du Havre : 196 Boulevard de Strasbourg
tél. : 02 32 74 37 00 | contact psychologue : 02 32 74 38 99
- En cas d'agression dans les transports en commun : déposer plainte dans les 72 heures maximum (délai de conservation des images vidéo).

2. Pour faire constater les lésions et les traumatismes en cas d'agression :

- Au Centre d'Accueil Spécialisé pour les Agressions (CASA) situé à côté des urgences du CHU de Rouen, si possible après dépôt de plainte.
CHU Charles Nicolle, 1 rue de Germont | tél. : 02 32 88 82 84
- Au CHI Elbeuf Louviers Val de Reuil, Hôpital des Feugrais, auprès de l'équipe EMHAVI : Niveau 2, bât D, rue du Docteur Villers 76410 Saint Aubin lès Elbeuf
tél. : 02 32 96 34 73 ou secrétariat des urgences : 02 32 96 35 19
- Au service des urgences le plus proche de son domicile ou chez un médecin généraliste afin qu'un certificat médical soit établi.

3. Pour être écoutée, conseillée et accompagnée par des structures spécialisées :

La personne peut ressentir, dans les jours suivants l'agression, le besoin de raconter ce qui lui est arrivé, et / ou entreprendre des démarches.

Le Centre d'information aux droits des femmes et des familles (CIDFF)

permanences juridiques et psychologiques sur RV | tél.: 02 35 63 99 99

Les structures spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles :

- Pôle d'Accueil des Victimes de Violences Intrafamiliales (PAVIF) sur RV :
19 rue Armand Carrel, 76000 Rouen | tél.: 02 35 71 26 01
- Accueil Solidarité de l'Agglomération d'Elbeuf (ASAE) :
78 rue des Martyrs, 76500 Elbeuf | tél.: 02 35 37 35 97
- Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD) :
54 av. Vladimir Komarov, 76610 Le Havre | tél.: 02 35 24 82 48

Les Maisons de la justice et du droit, points et relais d'accès aux droits : <https://www.cdad-seinemaritime.fr>

Les associations d'aide aux victimes (permanences sur RV) :

- AVIPP : 1 rue Guillaume le Conquérant 76000 Rouen
tél.: 02 35 70 10 20
- AVIM : 13 rue de la République 76200 Dieppe | tél.: 02 35 82 01 19
- AVRE 76 : 168 rue Maréchal Joffre 76600 Le Havre | tél.: 02 35 21 76 76

Le Planning familial : 41 rue d'Elbeuf | tél.: 02 35 73 28 23

QUEL QUE SOIT LE LIEU DE SON DOMICILE, ELLE PEUT CONTACTER PLUSIEURS NUMÉROS GRATUITS OU SITES NATIONAUX (ce ne sont pas des numéros d'urgence)

- 3919 : information et écoute pour les femmes victimes de violences
- 0 800 05 95 95 : information et écoute « Viols Femmes Informations »
- 0 800 08 11 11 : information et écoute du Planning familial (IVG-contraception-sexualités)
- Plateforme de signalement en ligne de la police et de la gendarmerie : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Site du Secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes : <https://stop-violences-femmes.gouv.fr>